



CATALOGUE RESSOURCES

Janvier à Décembre 2025

**CENTRE DE FORMATION
GROUPE JTI**



www.groupejti.com

SOMMAIRE

L'équipe Pédagogique	2
• Les formateurs :.....	2
• L'équipe administrative :.....	2
Nos Formations	3
• La Réglementation du T.T Niveau 1 & Niveau 2 - 2025.....	3
• Prise en main de TEMPO & BANCO Niveau 1 - 2025.....	5
• Prise en main de TEMPO & BANCO Niveau 2 - 2025.....	6
• Limiter son risque URSSAF - 2025	7
• Les leviers de Marges en Agence - 2025	8
• Management : Des fondamentaux à l'équipe performante - 2025	9
Nos Dates de Formation	10
• Calendrier de formation Janvier à Juin 2025.....	10
• Calendrier de formation Juillet à Décembre 2025	11
Nos dates de formation par thèmes	13
• Calendrier pour la Réglementation du travail temporaire.....	14
• Calendrier pour Limiter son risque URSSAF	14
• Calendrier pour Les Leviers de Marges en Agences.....	15
• Calendrier pour Management : Des fondamentaux à l'équipe performante.....	15
• Calendrier pour la Prise en main de Tempo & Banco	16

L'équipe Pédagogique

Les formateurs :



Florence GIGNOUX
Responsable Formation & Assistance
Formatrice en Réglementation du TT,
Marges, URSSAF et Management



Yudelkis RIJO-HERNANDEZ
Responsable Adjointe Service Assistance
Formatrice sur les Logiciels
Tempo & Banco



Farah TABET
Formatrice Logiciel Tempo
& Banco



Sirine AMRIOU
Conseillère aux agences
Formatrice en Réglementation du TT

*Besoin de formation sur le logiciel métier,
ou sur la réglementation du Travail
Temporaire ?*

*D'un accompagnement pour sourcer et
gagner en visibilité auprès de vos
candidats/clients ?*

*Besoin d'un programme de formation sur
mesure ?*

*Notre expertise métier est à votre
service.*

L'équipe administrative :



Charlotte PHILIBERT
Responsable Ingénierie Formation
et Référente Handicap



Cécilia GOULEVITCH
Gestionnaire Formation



Floriane EYNARD
Assistante Formation
en Alternance



Sarah OURAK
Assistante Formation
en Alternance

Notre service formation gère votre budget, construit pour vous des plans de formation afin de bénéficier des fonds mutualisés d'AKTO.

Nous assurerons également une veille juridique en vous informant des nouveautés liées à la gestion de votre budget.

Nous gérons le suivi des prises en charge des formations effectuées aussi bien pour vos intérimaires que pour vos permanents.

Nos Formations

La Réglementation du T.T Niveau 1 & Niveau 2 - 2025

Dates : voir calendrier (*page 14*)

Durée : 14h sur 2 jours (Niv 1) – 7h soit 1 jour (Niv 2)

Tarif : 1200€ HT (+ TVA 20%) pour un groupe de 12 personnes maximum - Formation en intra (pour plus d'informations nous contacter au 04.72.19.81.29 ou formation@groupejti.com)

La formation est totalement prise en charge par l'OPCO.

Lieu : Hôtel SAPHIR – 18 rue Louis Loucheur 69009 LYON (**Présentiel**) (*possibilité de déplacement si nombre de participants suffisant*)

NIVEAU 1 :

Prérequis : Aucun.

Public : Assistant(e)s d'agences, commerciaux, responsables d'agences

Objectifs opérationnels :

- ✓ Mettre en œuvre le cadre juridique du travail temporaire et les obligations d'un employeur de TT.
- ✓ Rédiger les différents types de contrats de travail dans le respect des textes en vigueur et gérer leurs, aménagements.
- ✓ Préparer les éléments nécessaires à l'établissement en conformité des bulletins de payes des salariés intérimaires.
- ✓ Préserver leurs intérêts et ceux de leurs partenaires.

NIVEAU 2 :

Prérequis : *Avoir participer à la formation niveau 1 ou avoir obtenu au moins 15/20 au QCM.*

Public : Assistant(e)s d'agences, commerciaux, responsables d'agences

Objectifs opérationnels :

- ✓ Mettre en œuvre les éléments nécessaires pour déléguer dans le respect de la réglementation du TT.
- ✓ Rédiger les différents types de contrats de travail en respectant le formalisme obligatoire.
- ✓ Gérer les risques et leurs conséquences pour les différents acteurs.
- ✓ Se positionner face aux clients comme conseil et sécuriser leur relation commerciale.

Horaires : de 8H30/9h à 17h

Modalités et délais d'accès : Via réception du bulletin d'inscription complété.

Inscription immédiate dans la limite des places disponibles et entrée en formation selon le calendrier défini.

A l'issue de la formation complète sera délivré(e) au stagiaire une certification/attestation de fin de formation, si le stagiaire a assisté à l'ensemble des modules de formation

Méthodes mobilisées : Exposés et powerpoint projeté par vidéoprojection et exercices pratiques, questionnaires, démonstrations, évaluations, remise d'un support de formation.

Modalités d'évaluation : Les procédures d'évaluation peuvent comprendre des questionnaires (QCM) ou grilles d'évaluations ou des études de cas.

Accessibilité des PSH : Notre organisme de formation respecte les conditions d'accueil et d'accessibilité. Nos formations peuvent s'adapter à votre handicap. Contactez notre référent handicap Charlotte PHILIBERT – charlotte.philibert@groupejti.com

Prise en main de TEMPO & BANCO Niveau 1 - 2025

Dates : voir calendrier (page 16)

Durée : 31h sur 4.5 jours (Durée adaptable en fonction de vos besoins)

Tarif : 2300€ HT (+ TVA 20%) pour un groupe de 6 personnes maximum - Formation en intra (pour plus d'informations nous contacter au 04.72.19.81.29 ou formation@groupejti.com)

La formation est totalement prise en charge par l'OPCO.

Lieu : Hôtel SAPHIR – 18 rue Louis Loucheur 69009 LYON (**Présentiel**) (*possibilité de déplacement si nombre de participants suffisant*)

Prérequis : Aucun.

Public : Assistant(e)s d'agences, commerciaux, responsables d'agences

Objectifs opérationnels :

- ✓ Appliquer en agence l'ensemble des possibilités du logiciel d'application agence.
- ✓ Utiliser les fonctions du programme dans le respect de la réglementation du travail temporaire et en étroite relation avec le siège.
- ✓ Exécuter les méthodes de travail nécessaires pour optimiser la saisie de tous les éléments générant payes et factures.

Horaires : de 8H30/9h à 17h (le vendredi fin de la formation à 12h)

Modalités et délais d'accès : Via réception du bulletin d'inscription complété.

Inscription immédiate dans la limite des places disponibles et entrée en formation selon le calendrier défini.

A l'issue de la formation complète sera délivré(e) au stagiaire une certification/attestation de fin de formation, si le stagiaire a assisté à l'ensemble des modules de formation

Méthodes mobilisées : Exposés et powerpoint projeté par vidéoprojection et exercices pratiques, questionnaires, démonstrations, évaluations, remise d'un support de formation.

Modalités d'évaluation : Les procédures d'évaluation peuvent comprendre des questionnaires (QCM) ou grilles d'évaluations ou des études de cas.

Accessibilité des PSH : Notre organisme de formation respecte les conditions d'accueil et d'accessibilité. Nos formations peuvent s'adapter à votre handicap. Contactez notre référent handicap Charlotte PHILIBERT – charlotte.philibert@groupejti.com

Prise en main de TEMPO & BANCO Niveau 2 - 2025

Dates : voir calendrier (page 16)

Durée : 14h sur 2 jours

Tarif : 1150€ HT (+ TVA 20%) pour un groupe de 6 personnes maximum - Formation en intra (pour plus d'informations nous contacter au 04.72.19.81.29 ou formation@groupejti.com)

La formation est totalement prise en charge par l'OPCO.

Lieu : Hôtel SAPHIR – 18 rue Louis Loucheur 69009 LYON (**Présentiel**) (*possibilité de déplacement si nombre de participants suffisant*)

Prérequis : Avoir obtenu à minima 3 « autonomies » /5 au QCM téléphonique. OU avoir participé à la niveau 1.

Public : Assistant(e)s d'agences, commerciaux, responsables d'agences

Objectifs opérationnels :

- ✓ Mettre en pratique l'ensemble des possibilités du logiciel d'application agence.
- ✓ Utiliser les fonctions du programme dans le respect de la réglementation du travail temporaire et en étroite relation avec le siège.
- ✓ Exécuter les méthodes de travail nécessaires pour optimiser la saisie de tous les éléments générant payes et factures.

Horaires : de 8H30/9h à 17h

Modalités et délais d'accès : Via réception du bulletin d'inscription complété.

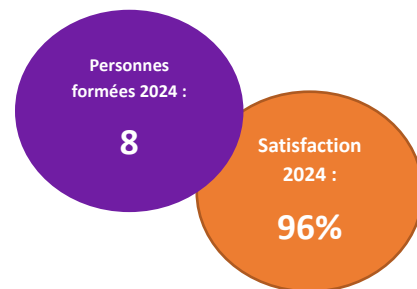
Inscription immédiate dans la limite des places disponibles et entrée en formation selon le calendrier défini.

A l'issue de la formation complète sera délivré(e) au stagiaire une certification/attestation de fin de formation, si le stagiaire a assisté à l'ensemble des modules de formation

Méthodes mobilisées : Exposés et powerpoint projeté par vidéoprojection et exercices pratiques, questionnaires, démonstrations, évaluations, remise d'un support de formation.

Modalités d'évaluation : Les procédures d'évaluation peuvent comprendre des questionnaires (QCM) ou grilles d'évaluations ou des études de cas.

Accessibilité des PSH : Notre organisme de formation respecte les conditions d'accueil et d'accessibilité. Nos formations peuvent s'adapter à votre handicap. Contactez notre référent handicap Charlotte PHILIBERT – charlotte.philibert@groupejti.com



Limiter son risque URSSAF - 2025

Dates : voir calendrier (page 14)

Durée : 7h sur 1 jour

Tarif : 900€ HT (+ TVA 20%) pour un groupe de 12 personnes maximum - Formation en intra (pour plus d'informations nous contacter au 04.72.19.81.29 ou formation@groupejti.com)

La formation est totalement prise en charge par l'OPCO.

Lieu : Hôtel SAPHIR – 18 rue Louis Loucheur 69009 LYON (**Présentiel**) (*possibilité de déplacement si nombre de participants suffisant*)

Prérequis : Aucun.

Public : Assistant(e)s d'agences, commerciaux, responsables d'agences

Objectifs opérationnels :

- ✓ Maîtriser le cadre réglementaire en matière de frais professionnels.
- ✓ Repérer les situations à risque vis-à-vis d'un contrôle de l'URSSAF.
- ✓ Etablir les bulletins de payes des salariés intérimaires en conformité grâce à l'obtention des éléments nécessaires.
- ✓ Préserver leurs intérêts et ceux de leurs partenaires.

Horaires : de 8H30/9h à 17h

Modalités et délais d'accès : Via réception du bulletin d'inscription complété.

Inscription immédiate dans la limite des places disponibles et entrée en formation selon le calendrier défini.

A l'issue de la formation complète sera délivré(e) au stagiaire une certification/attestation de fin de formation, si le stagiaire a assisté à l'ensemble des modules de formation

Méthodes mobilisées : Exposés et powerpoint projeté par vidéoprojection et exercices pratiques, questionnaires, démonstrations, évaluations, remise d'un support de formation.

Modalités d'évaluation : Les procédures d'évaluation peuvent comprendre des questionnaires (QCM) ou grilles d'évaluations ou des études de cas.

Accessibilité des PSH : Notre organisme de formation respecte les conditions d'accueil et d'accessibilité. Nos formations peuvent s'adapter à votre handicap. Contactez notre référent handicap Charlotte PHILIBERT – charlotte.philibert@groupejti.com

Les leviers de Marges en Agence - 2025

Dates : voir calendrier (page 15)

Durée : 7h sur 1 jour

Tarif : 900€ HT (+ TVA 20%) pour un groupe de 12 personnes maximum - Formation en intra (pour plus d'informations nous contacter au 04.72.19.81.29 ou formation@groupejti.com)

La formation est totalement prise en charge par l'OPCO.

Lieu : Hôtel SAPHIR – 18 rue Louis Loucheur 69009 LYON (**Présentiel**) (*possibilité de déplacement si nombre de participants suffisant*)

Prérequis : Aucun.

Public : Assistant(e)s d'agences, commerciaux, responsables d'agences

Objectifs opérationnels :

- ✓ Maitriser les leviers de la marge.
- ✓ Optimiser et améliorer la rentabilité.
- ✓ Limiter les fuites de marges.
- ✓ Être capable de valoriser sa différence.
- ✓ Défendre son prix.

Horaires : de 8H30/9h à 17h

Modalités et délais d'accès : Via réception du bulletin d'inscription complété.

Inscription immédiate dans la limite des places disponibles et entrée en formation selon le calendrier défini.

A l'issue de la formation complète sera délivré(e) au stagiaire une certification/attestation de fin de formation, si le stagiaire a assisté à l'ensemble des modules de formation

Méthodes mobilisées : Exposés et powerpoint projeté par vidéoprojection et exercices pratiques, questionnaires, démonstrations, évaluations, remise d'un support de formation.

Modalités d'évaluation : Les procédures d'évaluation peuvent comprendre des questionnaires (QCM) ou grilles d'évaluations ou des études de cas.

Accessibilité des PSH : Notre organisme de formation respecte les conditions d'accueil et d'accessibilité. Nos formations peuvent s'adapter à votre handicap. Contactez notre référent handicap Charlotte PHILIBERT – charlotte.philibert@groupejti.com

Management : Des fondamentaux à l'équipe performante - 2025

Personnes
formées 2024 :

17

Satisfaction
2024 :

93%

Dates : voir calendrier (page 15)

Durée : 21h sur 2 jours (partie 1) + 1 jour (partie 2)

Tarif : 1700€ H.T (+ TVA à 20%) pour un groupe de 6 personnes maximum (pour plus d'informations nous contacter au 04.72.19.81.29 ou formation@groupejti.com)

La formation est totalement prise en charge par l'OPCO.

Lieu : Hôtel SAPHIR – 18 rue Louis Loucheur 69009 LYON (**Présentiel**) (*possibilité de déplacement si nombre de participants suffisant*)

Prérequis : Aucun.

Public : Manager

Objectifs opérationnels :

- ✓ Identifier son mode de fonctionnement intérieur afin d'éviter les pièges relationnels et améliorer ses relations professionnelles.
- ✓ Diagnostiquer son style managérial et définir ses axes de progrès
- ✓ Identifier le niveau de maturité de ses collaborateurs et de son équipe, et adapter son management
- ✓ Connaître les outils pour accompagner son équipe vers l'équipe performante

Horaires : de 8H30/9h à 17h

Modalités et délais d'accès : Via réception du bulletin d'inscription complété.

Inscription immédiate dans la limite des places disponibles et entrée en formation selon le calendrier défini.

A l'issue de la formation complète sera délivré(e) au stagiaire une certification/attestation de fin de formation, si le stagiaire a assisté à l'ensemble des modules de formation

Méthodes mobilisées : Exposés et powerpoint projeté par vidéoprojection et exercices pratiques, questionnaires, démonstrations, évaluations, remise d'un support de formation.

Modalités d'évaluation : Les procédures d'évaluation peuvent comprendre des questionnaires (QCM) ou grilles d'évaluations ou des études de cas.

Accessibilité des PSH : Notre organisme de formation respecte les conditions d'accueil et d'accessibilité. Nos formations peuvent s'adapter à votre handicap. Contactez notre référent handicap Charlotte PHILIBERT – charlotte.philibert@groupejti.com

Nos Dates de Formation

Calendrier de formation Janvier à Juin 2025

Thème	Dates	Intervenant	Lieu*
Règlementation du Travail Temporaire	21 au 22/01/2025	Sirine AMRIOU	PARIS
Prise en main de Tempo & Banco	27 au 31/01/2025	Farah TABET	LYON
Des fondamentaux à l'équipe performante 1 - Partie 1	18 au 19/02/2025	Florence GIGNOUX	LYON
Prise en main de Tempo & Banco	24 au 28/03/2025	Farah TABET	LYON
Des fondamentaux à l'équipe performante 1 - Partie 2	26/03/2025	Florence GIGNOUX	LYON
Des fondamentaux à l'équipe performante 3 - Partie 1	15 au 16/04/2025	Florence GIGNOUX	PARIS
Des fondamentaux à l'équipe performante 2 - Partie 2	23/04/2025	Florence GIGNOUX	LYON
Des fondamentaux à l'équipe performante - Partie 1	13 au 14/05/2025	Florence GIGNOUX	PARIS
Prise en main de Tempo & Banco	19 au 23/05/2025	Farah TABET	LYON
Des fondamentaux à l'équipe performante 3 - Partie 2	15/05/2025	Florence GIGNOUX	PARIS
Règlementation du Travail Temporaire	17 au 18/06/2025	Sirine AMRIOU	LYON
Prise en main de Tempo & Banco	23 au 27/06/2025	Farah TABET	LYON

Inscription et renseignements

charlotte.philibert@groupejti.com & formation@groupejti.com

Tél : 04.72.19.81.29

Document mis à jour le

02/06/2025

Calendrier de formation Juillet à Décembre 2025

Thème	Dates	Intervenant	Lieu*
Des fondamentaux à l'équipe performante - partie 2	09/07/2025	Florence Gignoux	PARIS
Règlementation du Travail Temporaire - partie 1	10 au 11/09/2025	Sirine AMRIOU	LYON
Les leviers de marges	16/09/2025	Florence GIGNOUX	LYON
Limiter le risque URSSAF	17/09/2025	Florence GIGNOUX	LYON
Prise en main de Tempo & Banco	22 au 26/09/2025	Farah TABET	LYON
Des fondamentaux à l'équipe performante - partie 1	23 au 24/09/2025	Florence GIGNOUX	LYON
Règlementation du Travail Temporaire - partie 2	14 au 15/10/2025	Florence GIGNOUX	LYON
Des fondamentaux à l'équipe performante - partie 1	21 au 22/10/2025	Florence GIGNOUX	LYON
Des fondamentaux à l'équipe performante - partie 2	29/10/2025	Florence GIGNOUX	LYON
Prise en main de Tempo & Banco	27 au 31/10/2025	Florence GIGNOUX ET Yudelkis RIJO-HERNANDEZ	LYON
Règlementation du Travail Temporaire - partie 1	19 au 20/11/2025	Sirine AMRIOU	LYON
Des fondamentaux à l'équipe performante - partie 2	26/11/2025	Florence GIGNOUX	LYON
Prise en main de Tempo & Banco	17 au 21/11/2025	Farah TABET	LYON

Inscription et renseignements

charlotte.philibert@groupejti.com & formation@groupejti.com

Tél : 04.72.19.81.29

Document mis à jour le

02/06/2025

Nos dates de formation par thèmes

Calendrier pour la Règlementation du travail temporaire

Thème	Dates	Lieu
JURIDIQUE <i>* Possibilité d'organisation à Paris en fonction des participants</i>	21 au 22/01/2025	PARIS
	17 au 18/06/2025	LYON
	10 au 11/09/2025	LYON
	14 au 15/10/2025 (NIV 2)	LYON
	19 au 20/11/2025	LYON

Calendrier pour Limiter son risque URSSAF

Thème	Dates	Lieu
URSSAF <i>* Possibilité d'organisation à Paris en fonction des participants</i>	17/09/2025	LYON

Calendrier pour Les Leviers de Marges en Agences

Thème	Dates	Lieu
MARGES <i>* Possibilité d'organisation à Paris en fonction des participants</i>	16/09/2025	LYON

Calendrier pour Management : Des fondamentaux à l'équipe performante

Thème	Dates	Lieu
MANAGEMENT <i>* Possibilité d'organisation à Paris en fonction des participants</i>	18 au 19/02/2025 (Partie 1)	LYON
	26/03/2025 (Partie 2)	LYON
	15 au 16/04/2025 (Partie 1)	PARIS
	23/04/2025 (Partie 2)	LYON
	13 au 14/05/2025 (Partie 1)	PARIS
	15/05/2025 (3 Partie 2)	PARIS
	09/07/2025 (Partie 2)	PARIS
	23 au 24/09/2025 (Partie 1)	LYON
	21 au 22/10/2025 (Partie 1)	LYON
	29/10/2025 (Partie 2)	LYON
	26/11/2025 (Partie 2)	LYON

Calendrier pour la Prise en main de Tempo & Banco

Thème	Dates	Lieu
LOGICIEL	27 au 21/01/2025	LYON
	24 au 28/03/2025	LYON
	19 au 23/05/2025	LYON
	23 au 27/06/2025	LYON
	22 au 26/09/2025	LYON
	27 au 31/10/2025	LYON
	17 au 21/11/2025	LYON

Accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Notre centre de formation accorde une importance particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap (PSH). Quelle que soit la modalité de la formation choisie, nous vous recommandons de signaler, dès votre inscription, la nature de votre handicap ainsi que vos besoins spécifiques, afin de vous accueillir dans des conditions optimales.

ACCES A NOS FORMATIONS EN PRESENTIEL :



Pour les personnes à mobilité réduite

Nous prenons soin de sélectionner des salles dans des endroits facilement accessibles en transports en commun et qui offrent aux alentours des commerces et des services.



Pour les personnes atteintes d'un handicap visuel

Nos supports de formation sont adaptés à leurs besoins (impression des supports pédagogiques avec une police adaptées à la vue des participants).

Elle est mise à leur disposition en amont de la formation afin que le participant puisse le transcrire en braille à l'aide de son logiciel personnel.

Par ailleurs, les chiens guides et d'assistance sont les bienvenus dans notre centre pour accompagner leurs maîtres.



Pour les personnes atteintes d'un handicap auditif

Une place peut être ouverte à un traducteur en langue des signes, avec une coordination en amont de la formation avec le formateur.



Covid – 19

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, nos formateurs sont équipés d'un masque homologué. Nos salles sont équipées de plexi glace pour séparer les participants et du Gel hydroalcoolique est mis à disposition. Nous prenons le soin d'aérer la salle à chaque pause.

LA FORMATION PROFESIONNELLE :

Si vous êtes en situation de handicap, des dispositifs d'informations existent pour répondre à toutes vos questions :

- ✓ Pour élaborer votre projet de formation, vous informer sur les financements possibles : monparcourshandicap.gouv.fr
- ✓ Pour trouver l'acteur qui peut répondre à vos besoins : la liste des contacts de l'Agefiph